



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 25 (1925), p. 179-190

Henri Henne

Inscriptions grecques (§ II-V).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

INSCRIPTIONS GRECQUES⁽¹⁾

(SUITE)

PAR

M. HENRI HENNE.

II. — UN NOUVEAU ΠΟΛΙΤΕΥΜΑ (FIG. 1).

Inscription achetée à Médinet-el-Fayoum, en 1923, et déposée à l’Institut de Papyrologie de l’Université de Paris. Le bloc de calcaire tendre, sur lequel elle est gravée, devait faire partie de la façade du pylône dont il est ici question. Ce bloc a actuellement de 0 m. 05 à 0 m. 06 d’épaisseur; il est brisé en deux morceaux; le morceau de gauche est incomplet à gauche, celui de droite à droite; heureusement l’inscription est à peu près intacte. Elle était bordée en haut et en bas d’un trait gravé⁽²⁾; il y a 0 m. 16 du trait supérieur au trait inférieur, et 0 m. 58 de la première à la dernière lettre de la première ligne, actuellement la plus grande⁽³⁾. Gravure assez soignée; mais le calcaire est fortement usé par endroits, ou bien il s’est formé des concrétions. Traces de rouge.

Dans l’ensemble, les caractères de l’écriture ne conviendraient pas mal au II^e siècle; mais la seconde moitié du III^e n’est pas exclue⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Voir le paragraphe I au tome XXII, p. 191-202, du présent *Bulletin*.

⁽²⁾ La figure 1, obligamment dessinée par M^{me} Baud d’après ma copie, ne reproduit que l’inscription.

⁽³⁾ Mais voir I. 3. — Hauteur moyenne des lettres : 0 m. 0175. Espace moyen entre deux lignes : 0 m. 007.

⁽⁴⁾ Les formes de l’α, du σ, du ς, plus fréquentes au II^e siècle, se rencontrent plus ou moins souvent au III^e. Cf. pour l’α, l’inscription des chasseurs d’Éléphantine (fac-similé dans MAHAFFY, *History of Egypt*, IV, p. 138); pour le σ, l’exemplaire trouvé à Kôm el-Hisn du décret de Canope (cf. MILNE, *Greek Inscriptions*,

Catal. gén. des Antiq. égypt. du Musée du Caire, n° 22186, p. 2) et la grande inscription des τεχνῖται de Dionysos (MILNE, *loc. cit.*, n° 9284, p. 18); pour le ς, l’original de cette inscription.

Le π des lignes 2 et 4 serait plus fréquent au II^e siècle; celui des lignes 3 et 5 au III^e. En fait, la première des deux formes se rencontre dans la petite inscription des τεχνῖται de Dionysos (MILNE, *loc. cit.*, n° 9270, p. 17), tandis qu’on trouve la seconde dans la pierre de Rosette (d’après le moulage du Musée du Caire).

Le μ à branches divergentes se rencontre à la fois dans la petite inscription des τεχνῖται (ci-dessus) et dans l’inscription Jouguet, de 80-69 avant J.-C. (MILNE, *loc. cit.*, p. 26).

Je n'ai pu obtenir aucune indication sur l'origine de cette pierre, mais il est assez probable qu'elle provient du Fayoum même, sinon d'Arsinoé.

ΔΡΕΝΙΔΗΣ ΚΟΔΕΡΠΛ ΥΣΥΡΒΕΝΔΕΥΣ
 ΤΩΝ ΦΙΛΩΝ ΚΑΙ ΖΙΚΑΙ ΠΕΡΙΤΟΥΣ
 ΒΑΣΙΛΕΙΣ ΜΛΛΑΙΡΟΦΟΡΙΝΤ ΠΥΛ
 ΝΑΚΑΙΤΑΣ ΝΑΥΤΩΙΤ ΑΝΤΑ ΔΙΙΚΑΙ
 ΑΘΗΝΑ ΚΑΙ ΤΩΙ ΠΟΛΙΤΕΥΑ ΑΤΙΤΩΝ
 ΙΛΙΚΩΝ ΛΙΜΕ ΣΟΡΗΚ

Fig. 1.

TEXTE (mais cf. *Addendum*).

- 1 Άρρενίδης Κοδέρδου Συρβενδεύς
- 2 { τῶν ἀφάλων [?] καὶ (χιλιοδράχμων) [?] καὶ περὶ τοὺς
 ou
- 3 τῶν (πρώτων) φίλων καὶ (χιλιαρχος) [?] «καὶ» <τῶν> [?] περὶ τοὺς
- 4 βασιλεῖς μαχαιροφόρων τὸν πυλ[ῶν]
- 5 να καὶ τὰ ἐν αὐτῷ πάντα Διὶ καὶ
- 6 Αθηνᾶ καὶ τῷ πολιτεύματι τῶν
- 7 Κιλίκων (ἐτούς) ι' μεσορῆ κ'

Ligne 2. Voyez le commentaire et l'*Addendum*.

Ligne 5. Lisez Αθηνᾶ.

COMMENTAIRE.

Ligne 1. Άρρενίδης Κοδέρδου Συρβενδεύς.

Le patronymique serait-il une forme dialectale de Κοδρίδου?

Je ne connais pas non plus Συρβενδεύς⁽¹⁾. Mais Syrbenda, d'après la terminaison, paraît

⁽¹⁾ Ce nom ne figure point parmi les démoniques connus, et serait d'ailleurs inattendu. Cf. DITTELBERGER, *apud BRECCIA, B. S. A. A.*, n° 10, p. 173-174.

bien être une localité d'Asie Mineure, sinon de Cilicie⁽¹⁾, tout au moins d'une région voisine⁽²⁾.

Lignes 2-3. Voir la figure 1 (mais cf. *Addendum*).

En fait, il y a deux sigles à résoudre ; ils ne peuvent l'être que par le contexte, donc, d'après *τερπι τοὺς βασιλεῖς μαχαιρόφόρων*.

Le sigle après *καὶ* se retrouve analogue, mais non, semble-t-il, identique, et suivi des mêmes mots, dans *B. G. U.*, IV, n° 1190, l. 3-4, où Schubart lit (*χιλιοδράχμων*), simple conjecture, mais très séduisante⁽³⁾.

Est-ce le même signe qui est gravé devant *ΦΙΛΩΝ*⁽⁴⁾? Mais *χιλιοδράχμων φίλων*, pas plus que *χιλίων φίλων*, ne répondrait à rien. Faut-il supposer que le trait à droite de l'A marque l'ordinal, et lire *πρώτων φίλων*? Mais un simple machairophore, même *τῶν τερπι τοὺς βασιλεῖς*⁽⁵⁾, ne pouvait être revêtu de cette dignité⁽⁶⁾.

En revanche, il se trouve que le texte de Berlin (cf. PREISIGKE, *Berichtigungsliste*) porte *τῶν ἀράλων*⁽⁷⁾ *καὶ* (*χιλιοδράχμων*) *καὶ τερπι τοὺς βασιλεῖς μαχαιρόφόρων*. Ne serait-ce pas ce qu'on doit lire ici? Il faudrait, il est vrai, supposer une erreur du lapicide : or le signe

⁽¹⁾ Je n'ai malheureusement pas pu consulter l'ouvrage de FICK sur les noms de lieux.

⁽²⁾ Cf. par exemple, à côté de noms connus comme Alabanda, Aspendos, Labranda, Laranada : Trebenda (PETERSEN, *Reisen in Lykien*, p. 49), Isinda (LE BAS, 1290), Isionda (BESNIER, p. 400), etc.

⁽³⁾ Je suppose que le sens serait : « recevant une solde de 1000 drachmes ». Toutefois, s'agit-il d'une solde mensuelle, qui serait forte, pour un simple corps de police (cf. note 5), ou d'une solde annuelle, peut-être faible, car ce corps de police est pourtant un corps d'élite?

En fait, nous ne possédons guère de renseignements numériques sur la solde des troupes ptolémaïques. Lesquier (*Institutions militaires*, p. 101) nous apprend seulement que les *ἐπιγόνοι* touchaient 450 drachmes par mois.

⁽⁴⁾ Le crochet que, sur l'original, on croirait voir à gauche de l'A ne me paraît être qu'une éraflure de la pierre. — Le trait de droite, au contraire, est fort net.

⁽⁵⁾ Sur les *μαχαιρόφόροι*, cf. LESQUIER, *op. cit.*, p. 260 et seq. — Nos *τερπι τοὺς β. μ.* pourraient être un corps d'élite, à rapprocher

des *βασιλικοὶ μαχαιρόφόροι* de JOUGUET, *B. C. H.*, XX, 1896, p. 179.

Comme les machairophores sont d'ordinaire attachés aux fonctionnaires (par exemple *τερπι τὸν σηρατηγόν* dans *Tebtunis Pap.*, I, n° 105, l. 1 et 11), on comprendrait, par analogie, des machairophores « royaux » à Alexandrie, au service du roi ou des fonctionnaires de la cour. En province (Arsinoé; Héracléopolis [Schubart]; Hermopolis [Jouguet]), ce ne pouvait être qu'un titre honorifique.

Ces machairophores sont encore attestés dans SEYMOUR DE RICCI, *B. S. A. A.*, 1909, n° 11, p. 335 : la lecture est de SCHUBART, *loc. cit.* — D'après la première lecture de DE RICCI, *B. S. A. A.*, loc. cit., peut-être faudrait-il lire aussi, avant *καὶ τερπι τοὺς*, le sigle de (*χιλιοδράχμων*) — confondu avec un A — et même rétablir à peu près ainsi la première ligne : *ἡ σύνοδος τῶν ἀράλων καὶ* (*χιλιοδράχμων*), etc. [sur *ἀράλων*, voir la suite].

⁽⁶⁾ Cf. WILCKEN, *Grundzüge*, p. 7.

⁽⁷⁾ Sur ce terme, qui pouvait indiquer une particularité de l'armement, cf. HOMÈRE, *Iliade*, X, 258.

devant ΦΙΛΩΝ est nettement séparé du Φ et, d'autre part, la confusion I-A paraît bien difficile à admettre⁽¹⁾.

M. Jouguet, au lieu de (*χιλιοδράχμων*), proposerait (*χιλιάρχων*). Mais τῶν χιλιάρχων se rencontre-t-il? On attendrait *χιλιαρχος*. S'il en est ainsi⁽²⁾, rien n'empêche plus de lire *πρώτων φίλων*⁽³⁾, mais la grammaire paraît exiger qu'on rétablisse (*τῶν*) devant *περὶ τὸν*, etc.; peut-être aussi faudrait-il supprimer ⟨⟨nai⟩⟩ après (*χιλιαρχος*)⁽⁴⁾. Toutefois cette double erreur du lapicide serait bien moins explicable encore que la précédente.

En réalité, comme nous ignorons l'aspect du texte remis au lapicide, la nationalité de ce dernier ou son degré d'instruction, avouons que ce passage nous paraît désespéré.

Lignes 3-4. τὸν πυλῶνα, etc.

La dédicace à Zeus et Athéna montre qu'il s'agit du pylône, non d'un gymnase⁽⁵⁾, mais vraisemblablement d'un sanctuaire.

Aux πολιτεύματα déjà connus avec certitude en Égypte⁽⁶⁾ vient s'ajouter, avec cette inscription, celui des Ciliciens. Ce n'est d'ailleurs qu'un nom de plus à mettre sur une liste. Ce texte ne nous apporte aucun renseignement qui puisse nous avancer dans la solution des problèmes relatifs à cette institution.

⁽¹⁾ Le titre complet des machairophores royaux pouvait, il est vrai, être inconnu du lapicide, qui peut-être même voyait ce mot pour la première fois. Il aurait donc pu interpréter ΑΦΑΛΩΝ en (*πρώτων*) φίλων.

⁽²⁾ Cf. B. C. H., XXIV, 1900, p. 238. Φιλάρτας, etc. τῶν πρώτων φίλων, nai χιλιαρχος, nai φρούραρχος.

Il est plus naturel qu'Arrhénidès soit officier que simple soldat; car il lui fallait les moyens de supporter les frais de sa dédicace. Or les policiers (cf. LESQUIER, loc. cit., p. 263 et seq. et 310 et seq.) sont normalement, avec les soldats des corps indigènes, les plus pauvres des clérouques. — Mais les machairophores étaient-ils organisés en chiliarchies?

⁽³⁾ Dans les inscriptions où figure πρώτων φίλων, jamais, il est vrai (à ma connaissance), πρώτων n'est abrégé de quelque façon que ce soit; mais le lapicide a pu copier un texte écrit en cursive, et négliger de résoudre le sigle.

⁽⁴⁾ Dans le premier cas, la ligne 2 (voir la figure 1) est remplie, mais la construction est moins habituelle. Comparez en effet LESQUIER, op. cit., p. 344.

⁽⁵⁾ Qui serait dédié à Hermès et Héraclès. Cf., par exemple, G. LEFEBVRE, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIX, p. 63.

⁽⁶⁾ Iduméens, Crétois, très probablement Mysiens (LESQUIER, loc. cit., p. 143 et seq.) — Béotiens (BRECCIA, B. S. A. A., 1923, n° 19, p. 119 et seq.), d'après les textes. — Et il est très vraisemblable, malgré l'absence d'un texte positif, que les Perses (LESQUIER, loc. cit., p. 151 et seq.) et les Thraces, sinon les Arcadiens (PERDRIZET, *Graffites... d'Abydos*, p. xi et seq.), ont également connu cette institution. — Voir encore Pap. London, I, p. 49 (Helléno-Memphites), et PREISIGKE, *Fachwörter*, s. v. — Et la liste n'est sans doute pas close (cf. LESQUIER, loc. cit., p. 155, et SCHUBART, *Einführung*, p. 246 et seq.).

Nous ignorons la composition ethnique du *πολιτευμα* : ne comprend-il que des Ciliciens, ou y trouve-t-on encore des naturalisés, Asiatiques d'origine⁽¹⁾, ou même Égyptiens⁽²⁾? Arrhénidès est machairophore : mais le *πολιτευμα* ne comprend-il que des policiers⁽³⁾, ou bien s'ouvre-t-il à des militaires de toute catégorie, réguliers ou mercenaires⁽⁴⁾, ou bien enfin compte-t-il des civils parmi ses membres⁽⁵⁾?

S'il est purement militaire⁽⁶⁾, y a-t-il un rapport entre cette institution et le *κοινόν* des Ciliciens en garnison à Chypre⁽⁷⁾? Quel est enfin le statut légal du groupe et des individus qui le composent⁽⁸⁾? Quelle en est la vie intérieure? On y pratique le culte de Zeus et d'Athéna : mais quelles divinités se cachent peut-être sous ces noms grecs⁽⁹⁾?

Autant de questions pour l'instant sans réponse.

⁽¹⁾ Grecs d'Asie ou Asiatiques de race. — Arrhénidès, est-il besoin de le dire, n'est pas nécessairement de race grecque : il a pu prendre son nom après son entrée dans l'armée, c'est un fait bien connu. On ne peut rien conclure du patronymique trop incertain. Enfin on imagine très bien un barbare de Soles se disant Σολεύς, et non Κλιξ.

⁽²⁾ Nombreux dans la police (cf. LESQUIER, *loc. cit.*, p. 263). — Sur l'admission des indigènes dans les *πολιτεύματα*, cf. *ibid.*, p. 126-128.

⁽³⁾ Comme c'était peut-être le cas des Idu-méens (cf. DITTBURGER, n° 738); mais la rédaction embarrassée du texte ne permet pas de se prononcer.

⁽⁴⁾ Cf. LESQUIER, *loc. cit.*, p. 154.

⁽⁵⁾ Tous les *πολιτεύματα* ne sont pas nécessairement ou exclusivement militaires. Cf. SCHUBART, *Einführung*, p. 246 et seq.

Qu'ils aient servi, à partir d'une certaine époque (cf. LESQUIER, p. 154), à procurer des naturalisations qui qualifiaient pour le service de l'armée régulière, n'implique pas qu'ils ne fussent composés que de soldats : le rôle joué par les chefs du *πολιτευμα* crétois dans *Tebtunis Pap.*, I, n° 32, n'oblige pas à croire qu'eux-mêmes fussent militaires. — Dans le *πολιτευμα*

béotien de Xoïs, Breccia (*loc. cit.*, p. 121) voit une association militaire. Mais rien ne décèle dans l'expression ἐπισυνηγερνοι εν ξοῃ βουτοι une association de ce genre. Et les titres portés par les fils de Caphisodōros n'impliquent pas nécessairement des fonctions militaires. — Enfin, dans la colonie perse de Pathyris, on trouve des Perses civils (cf. LESQUIER, *loc. cit.*, p. 152) ; est-il admissible, si les Perses formaient un *πολιτευμα*, que ces derniers n'en fissent point partie?

⁽⁶⁾ En fait, les Ciliciens ne sont guère connus que comme mercenaires (même raisonnement dans PERDRIZET, *loc. cit.*, à propos de la colonie thrace de Cusæ). — Mais les fils de Ciliciens et de Thraces mercenaires établis en Égypte n'étaient vraisemblablement pas tous soldats. Étaient-ils exclus du *πολιτευμα*?

⁽⁷⁾ Cf. LESQUIER, *loc. cit.*, p. 124 (liste des *κοινά*). Remarquer de même le *κοινόν* des Crétains à côté du *πολιτευμα* crétois ; il y a aussi un *κοινόν* de Thraces.

⁽⁸⁾ Comparer LESQUIER, p. 145, fin du premier paragraphe, et p. 151, note 1. — Cf. encore SCHUBART, *Einführung*, *loc. cit.*

⁽⁹⁾ Cf. WILCKEN, *Grundzüge*, p. 97, et p. 112, note 5.

III. — ΦΙΛΟΣΤΕΦΑΝΟΙ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ.

A Louxor, chez Mohasseb, j'ai lu, sur une petite stèle demi-cintrée, en grès⁽¹⁾, la courte inscription suivante, que mon ami Ch. Kuentz a pu copier ensuite (fig. 2).



Fig. 2.

D'après la forme du σ , elle ne peut être très antérieure à la seconde moitié du 1^{er} siècle avant J.-C.

Φιλοστέφανος « qui aime les couronnes... ». Au pluriel, le mot pourrait désigner une association, dont la stèle marquerait le *tópos*. Toutefois les couronnes jouent un rôle si fréquent dans la vie antique⁽²⁾, qu'on se demande à quelle association nous aurions affaire. La mention *Πιολεμαῖον* nous aide-t-elle à choisir entre les hypothèses? Si l'inscription est de l'époque des Lagides, il est vraisemblable que *Πιολεμαῖον* désigne le roi; il s'agit de déterminer les relations possibles entre l'association supposée et le souverain.

Les couronnes peuvent être honorifiques : en particulier, l'on couronne les vainqueurs aux jeux. Les *φιλοστέφανοι* désigneraient-ils une association athlétique ou scénique⁽³⁾? L'on sait que les associations de ce genre se plaçaient sous le patronage du souverain; mais leur titre habituel paraît avoir été tout différent⁽⁴⁾. C'étaient, il est vrai, des associations

⁽¹⁾ 0 m. 52 × 0 m. 29 environ. — Le dessin ci-dessus est dû à l'obligeance de M^{me} Baud (d'après les mesures et la copie de Ch. Kuentz).

Seoùs Áðeλqoùs (DITTBURGER, n° 50, 51). L'association ne comprenait d'ailleurs pas que des acteurs (cf. *loc. cit.* et SAN-NICOLO, *Vereinswesen*, p. 46), et poursuivait en même temps des buts religieux : culte de Dionysos, culte du roi (SAN-NICOLO, *loc. cit.*, et p. 52).

⁽²⁾ Cf. SAGLIO, art. *Corona*.

⁽³⁾ Cf. le texte de POLYBE, 7, 10, 2, cité dans LIDDELL-SCOTT, s. v. : *τῶν ἀερὶ τὸν γυμνικοὺς ἄγωνας φιλοστέφανούντων* — et comparer I. G. R., III, 209 : *ψήφισμα τῶν . . . αερὶ τὸν Διόνυσον . . . τεχνειτῶν ιερο[νε]ικῶν στεφανεῖτῶν.*

⁽⁴⁾ Cf. le titre de l'association scénique de Ptolémaïs : *τεχνῖται οἱ ὥσπι τὸν Διόνυσον ναὶ*

Quant aux associations d'athlètes, les textes ne les mentionnent sûrement qu'à l'époque romaine. Mais l'association des athlètes impériaux portait un titre analogue, Dionysos y étant remplacé par Héraclès (cf. *Pap. London*, III, p. 214 et seq., l. 37 et seq.).

composées surtout⁽¹⁾ de professionnels; la nôtre pourrait être une association d'amateurs. On attendrait du moins qu'elle se plaçât également, et tout d'abord, sous le patronage d'une divinité⁽²⁾.

Les couronnes se portent encore en signe de réjouissance : on se couronne, par exemple, dans les banquets. Nous connaissons des associations de « soupeurs » et de « bons vivants », *σύνδειπνοι* et *γελοιασται*⁽³⁾. Mais dans un seul cas nous les voyons placés sous le patronage du roi, et c'est à Alexandrie même⁽⁴⁾.

En signe de réjouissance aussi, on se couronne lors de l'avènement des souverains, ou à l'occasion de leurs victoires⁽⁵⁾, de tout événement heureux de leur règne. D'ailleurs ces *στεφανηφοριαι* sont en même temps des cérémonies religieuses, et l'on sait assez que les couronnes se portent dans toute cérémonie religieuse. Ne faut-il pas voir dans les *φιλοστέφανοι* une association patriotique et religieuse, attachée au culte du roi⁽⁶⁾? Ce n'est ni impossible ni démontré.

Si l'inscription est d'époque romaine, *Πιλοεμαῖος* désigne un particulier. Serait-ce un directeur de troupe? L'hypothèse, sans plus insister, ne soulèverait pas moins d'objections que tout à l'heure.

IV. — INSCRIPTION D'ÉPOQUE ROMAINE EN L'HONNEUR D'UN STRATÈGE DU PÉRITHÈBES (FIG. 3).

Inscription gravée sur la moitié supérieure d'une des faces d'un parallélépipède rectangle en grès. J'ai aperçu cette pierre à Louxor, dans l'enceinte du temple, à quelques mètres au sud du lieu dit « le Forum »⁽⁷⁾. Je l'ai signalée à M. Lacau, qui a bien voulu me permettre de la publier. Elle est maintenant au Musée d'Alexandrie, sous le n° 21534.

⁽¹⁾ Il y avait aussi des membres d'honneur, *πρόξενοι*, et peut-être *φιλοτεχνῖται* (DITTEMBERGER, n° 51, l. 67 et 73).

⁽²⁾ Il est vrai qu'à l'époque romaine, une association d'Alexandrie porte simplement le titre : ἡ φιλοσέβαστος καὶ φιλοράματος Ἀλεξανδρίων περιπολιστικὴ εὐσεβῆς σύνοδος (*I. G.*, XIV, n° 747).

⁽³⁾ Cf. SAN-NICOLÒ, *op. cit.*, p. 208.

Bulletin, t. XXV.

⁽⁴⁾ ATHÉNÉE, VI, p. 246^c.

⁽⁵⁾ Cf. *Oxyrh. Pap.*, VII, n° 1021; *B. G. U.*, n° 646, et *Pap. Giessen*, n° 27.

⁽⁶⁾ Il a existé de semblables associations sous les Ptolémées (cf. SAN-NICOLÒ, *loc. cit.*, p. 26 et seq.), surtout dans l'armée.

⁽⁷⁾ Appelé ainsi, à tort, par Legrain (cf. DASSY, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIX, p. 159 et note 1, p. 166 et seq., 168 et seq.).

Hauteur, 0 m. 69. Les faces droite et gauche ont 0 m. 31 de large; largeur actuelle⁽¹⁾ des faces antérieure et postérieure, 0 m. 21 environ.

La face supérieure est évidée sur une profondeur d'environ 0 m. 02 et une superficie actuelle de 0 m. 245 × 0 m. 15, de manière à ménager, en avant et à gauche⁽²⁾, deux bords, larges respectivement de 0 m. 065 et de 0 m. 035 environ. Seuls, ces bords et la face qui porte l'inscription sont parés.

Gravure irrégulière. La forme d'une même lettre peut varier d'une ligne à l'autre⁽³⁾. Les lignes n'avaient pas toute la même longueur⁽⁴⁾. Traces de rouge.

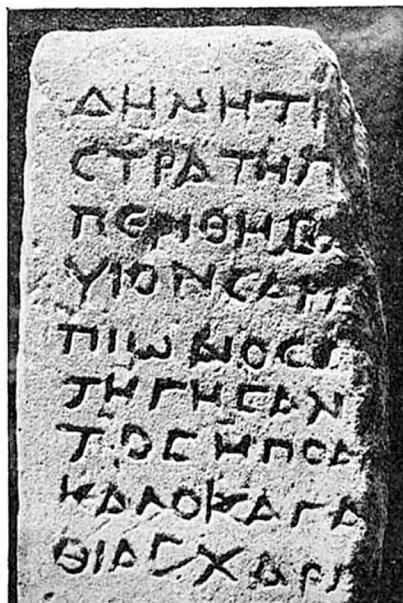


Fig. 3.

Δημήτρ[ιον
στρατηγ[όν
τερὶ Θήσ[ας
νιὸν Σαρ[α
5 πιῶνος σ[ηρά
τηγήσαν
τος ἡ τόλ[ις
καλοκάγα
θίας χάρι[ν

⁽¹⁾ Cf. note 2.

⁽²⁾ A droite, il devait en être de même, mais de ce côté la pierre n'a plus ses dimensions originelles (voir la figure 3).

⁽³⁾ Comparer le σ lunaire des lignes 2, 4, au σ plutôt «carré» des lignes 6, 7, et au σ presque triangulaire de la ligne 9. — De même, le premier τ de la ligne 2 aux autres τ , ou encore le π de la ligne 3 aux π des lignes 5, 7; le ν des lignes 4 et 5 au ν de la ligne 6; les ι des lignes 3, 4, 5 à ceux de la ligne 9.

La forme de certaines lettres ne se rencontre guère que dans les papyrus. Cf. μ (l. 1), β (l. 3), ν (l. 6), τ (l. 6, 7), σ (l. 9), et même ε (l. 3).

⁽⁴⁾ Même en réservant la partie manquante, à droite.

La hauteur des lettres est à peu près constante : 0 m. 02 à peine en moyenne (un peu plus les deux ou trois premières lignes; plutôt moins aux lignes inférieures).

Ligne 7. ή ωόλις. En fait, on dirait que le lapicide a voulu graver un δ, ou plutôt un α; mais ce ne peut être, croyons-nous, qu'une erreur.

Lignes 8-9. καλοκάγαθίας. Le premier ν est gravé comme ν+ε; dans le second ν, il y a aussi comme un mélange d'autre lettre; mais la lecture est certaine.

L'inscription est apparemment d'époque romaine, mais l'irrégularité de l'écriture ne permet pas de lui assigner une date certaine⁽¹⁾.

Je ne connais pas d'autres textes mentionnant un Démétrios, fils de Sarapion, ancien stratège, et stratège lui-même du Périthèbes. Quant à Sarapion, son identité nous échappe à plus forte raison, l'époque romaine ayant vu passer beaucoup de stratèges de ce nom.

Le titre de Démétrios est d'ailleurs curieux : σηρατηγὸς τερὶ Θήβας; on attendrait τοῦ π. Θ. νομοῦ. Cette mention est intéressante, car ce texte est le seul peut-être, avec *B. G. U.*, IV, n° 1095, l. 25 (verso), qui en atteste l'existence à l'époque romaine. Encore, dans le papyrus de Berlin, peut-on supposer la mention abrégée⁽²⁾ et croire qu'en 57 après J.-C., comme au début de l'époque romaine (*C. I. G.*, III, n° 5077), le Périthèbes était réuni à d'autres nomes méridionaux sous l'administration d'un seul stratège. Il serait plus difficile de l'admettre pour une inscription honorifique qui comporte normalement l'énoncé du titre complet.

Si dans le Papyrus de Berlin, le Διοπολίτης mentionné est le Διοπολίτης μικρός⁽³⁾, ici, étant donné le lieu de la trouvaille, ή ωόλις⁽⁴⁾ veut dire Διὸς ωόλις ή μεγάλη. Or le nome Thébain, dès la fin du 1^{er} siècle, s'appelle officiellement Διοπολίτης (μέγιστος)⁽⁵⁾. L'inscription serait donc antérieure au moment où cette dénomination devient d'usage courant⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Dans les inscriptions reproduites par MILNE, *op. cit.*, le σ « Carré » ne se rencontre plus après le milieu du 1^{er} siècle (cf. p. 42 = 151 après J.-C.).

⁽²⁾ Cf. WILCKEN, *Archiv*, V, p. 276.

⁽³⁾ Que Thèbes en revanche prenne le titre de ωόλις, et non de μητρόπολις (cf. à ce sujet les réflexions de WILCKEN, *Ostraka*, p. 712, à propos de STRABON, XVII, p. 810), n'est pas pour nous étonner (comparer WILCKEN, *Grundzüge*, p. 9, et JOGUET, *Vie municipale*, p. 48, note 2). — Cf. d'ailleurs le nom égyptien de Thèbes (BÄDEKER, p. 249 de l'édition française).

⁽⁴⁾ D'après les ouvrages que j'ai pu consulter, je ne connais pas de mention du Διοπολίτης dans les inscriptions. Pour les monnaies, voyez DUTILH, *Revue belge de Numismatique*, 1904, p. 47 (Trajan), et surtout FEUARDENT (Hadrien [cf. Sr. POOLE] et Antonin); pour les papyrus, *Oxyrh. Pap.*, IV, n° 708 (188 après J.-C.); *Pap. Rylands*, II, fragm. 1 et 2 du n° 427 (Sévère et Caracalla); P. M. MEYER, *Gr. Texte*, 20, l. 13; peut-être *Oxyrh. Pap.*, X, n° 1255 (292 après J.-C.). — Cf. aussi *Addendum*.

⁽⁵⁾ Un fragment d'édit de Petronius Mamer-

V. — PROSCYNÈME (?).

J'ai lu cette inscription chez un marchand de Louxor : elle n'offre guère d'autre intérêt que d'être peu intelligible. Je la transcris (fig. 4).

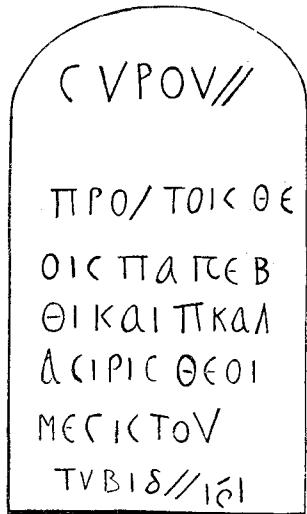


Fig. 4.

Σύρος
 ωρο(σκύνημα) [?] ⁽¹⁾ τοῖς Θε
 οῖς· Πανέθ
 θι καὶ Πκαλ
 5 αστρις Θεοι
 μεγίστου·
 τύδι δ.

Si c'est bien d'un proscynème qu'il s'agit⁽²⁾, on penserait tout d'abord que le nommé Syros adresse son adoration à des dieux, dont Πανέθι et Πκαλαστρις seraient les noms; mais nous devons voir évidemment dans ces deux mots, comme a bien voulu me l'écrire M. G. Lefebvre, des noms de personne⁽³⁾, si bien qu'il faudrait peut-être proposer la traduction suivante :

tinus (*Pap. Rylands*, II, n° 74, l. 12 : 133/135 après J.-C.) mentionne peut-être le *ωροι Θηγ[ε]* [εας. — D'autre part, dans *Oxyrh. Pap.*, XIV, n° 1774, l. 24 (III^e siècle), est mentionné un *ἐπι Θη[ε]ων (?) νομός*. — Cf. aussi p. 190.

⁽¹⁾ Voir toutefois p. 189, note 1, *in fine*.

⁽²⁾ On trouve plus ordinairement l'abréviation *ωροσ* (cf. par exemple PERDRIZET-LEFEBVRE, *Graffies... d'Abydos*, passim). Mais cf. *ibid.*, n° 505 (τὸ ωρ.). — Après *ωροσκύνημα*, on atten-

drait plutôt *ωρὰ* et le datif (cf. *ibid.*, passim); voir toutefois le n° 523.

⁽³⁾ Pour Πκαλαστρις, cf. *Pap. British M.*, I, p. 193, n° 125, l. 34 (IV^e siècle) et (renseignement fourni par M. G. Lefebvre) *Catal. gén. des Antiq. égypt. du Musée du Caire*, n° 27765 (inscription sur lampe). — Sur Καλαστρις, sans article, cf. SPIEGELBERG, *Äg. und Gr. Eigennamen*, p. 17.

Pour Πανέθι, voir ci-dessous.

Proscynème de Syros aux Dieux; (proscynème)⁽¹⁾ de Panebthi et Pkalasiris au dieu très grand⁽²⁾.

Il est clair que cette inscription, de basse époque⁽³⁾, a été rédigée par des gens qui ne savaient guère le grec.

A remarquer le nom d'aspect théophore Πανέθη : la divinité à laquelle notre homme serait consacré, me suggère M. G. Lefebvre, paraît bien être Nephthys. Ce nom serait inédit.

H. HENNE.

⁽¹⁾ Il faut bien sous-entendre ce mot devant les noms qui suivent pour donner un sens à l'inscription. Il est vrai que Πανέθη n'est pas un génitif, mais ce n'est pas non plus un nominatif (on attendrait Πανέθις); quant à Πκαλασίρις, il pourrait, à la rigueur, être considéré comme un génitif (en accentuant Πκαλασίρις : cf. PERDRIZET-LEFEBVRE, *Graffites... d'Abydos*, p. 61, n° 314; voir toutefois MAYSER, *Grammaik*, p. 148, en bas), mais le nominatif ne serait pas insolite (cf. loc. cit. et G. LEFEBVRE, *Inscriptions chrétiennes*, p. XL, IV, 2°).

Une autre solution serait de lire :

Σύρου (pour Σύρος; cf. G. LEFEBVRE, loc. cit.)

τροφεύχεται τοῖς Θεοῖς (cf. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 19, n° 114). Πανέθη καὶ Πκαλασίρις (nominatifs) (τροφεύχονται) Θεοὶ μεγιστοῦ.

⁽²⁾ Θεοὶ μεγιστοῦ pour Θεῶι μεγιστωι. Le changement de ω en ο, de ι en υ est très naturel à la basse époque (cf. ci-dessous) — ou bien, étant donné l'incorrection de l'inscription, faut-il lire Θεοῖς μεγιστοῖς?

⁽³⁾ Comme le prouvent l'écriture — et les incorrections de toute sorte; — ainsi que les deux traits des lignes 1 et 7. — Quant au signe de la fin, je ne le comprends pas; je ne sais s'il faut y voir un sigle de date.

ADDENDUM.

Correction aux pages 180-183. — D'après S. DE RICCI (*apud BRECCIA, B. S. A. A.*, 1914, n° 15, p. 39 et seq.) il faut lire évidemment la ligne 2 : τῶν (τρόπων) φίλων καὶ (χιλιάρχων) καὶ περὶ τοὺς β. μ. — χιλιάρχων et non χιλιῶν (LESQUIER, *ibid.*) : voyez la forme du sigle. — De même, dans BRECCIA, *loc. cit.*, περὶ ὑμᾶς μαχαιροφόρων doit s'interpréter περὶ τοὺς βασιλεῖς, et non περὶ τὴν αὐλήν. — Dans le Papyrus de Berlin, ne faut-il pas lire également τῶν α' φίλων, etc.? Une vérification s'imposerait.

βασιλικοί μ., dans l'inscription Jouguet, n'étant qu'une simple conjecture, il n'est nullement nécessaire de supposer l'existence de machairophores royaux ailleurs qu'à Alexandrie, et, par conséquent, quelque rapport que ce soit entre les *fonctions* d'Arrhénidès et le πολιτευμα des Ciliciens. — Je lis dans une inscription publiée par LEFEBVRE (*Annales*

du *Serv. des Antiq.*, XIX, p. 47, l. 5) Απολλοφάνης, etc., τῶν α' φίλων καὶ χιλιάρχων λογχοφόρων; et dans *Oxyrh. Pap.*, X, n° 1241, un certain Kydias ἐκ τῶν λογχοφόρων paraît être un officier préposé à la direction de la Bibliothèque : voyez le commentaire des éditeurs. On serait tenté d'établir un rapport entre les porteurs de glaive royaux et ces lanciers, bien qu'ils ne soient point dits royaux.

Tous deux auraient pu faire partie des troupes de la garde (cf. LESQUIER, *loc. cit.*); mais formaient-ils de véritables détachements, avec soldats et chefs; ou bien n'étaient-ils pas uniquement composés d'officiers isolés ($\tauῶν \chiιλιάρχων$ = du cadre des chiliarques), détachés dans divers services officiels, au palais ou ailleurs? D'autres textes, seuls, pourraient nous répondre.

Addition aux notes 4 et 5, p. 187. — Sur la numismatique du nome, cf. en dernier lieu DARESSY, *Annales du Serv. des Antiq.*, XXI, 1921, p. 7 et seq. — Un ostrakon inédit de Berlin (PREISIGKE, *Sammelbuch*, 2078 = WILCKEN, *Ostraka*, I, p. 11, note 2) mentionne même un stratège Διοπολ(ίτου) dès l'an 5 avant J.-C. Comment concilier cela avec C. I. G., *loc. cit.*, et surtout B. G. U., *loc. cit.*?